

Avis du CHSCT sur le PAP 2015/2016 de la DDFIP

Le CHSCT de Vaucluse ne constatant aucune amélioration sur la prévention des risques psychosociaux, reprend intégralement le dernier avis émis en 2015 à savoir :

L'exhaustivité du recensement sur les risques professionnels a permis d'en avoir une vue globale, facilitant les achats et les travaux au fil de l'eau.

S'agissant des RPS, l'approche par métier permet une analyse plus fine

Cependant, les mesures de prévention présentées sont une fois de plus loin d'être à la hauteur, voire à l'encontre du but recherché.

La dégradation continue de la situation de l'emploi aggrave toujours les conditions de vie au travail dans les services du Vaucluse.

En conséquence le PAP présenté par la DDFIP du Vaucluse ne peut recueillir un avis favorable des organisations syndicales. »

Avis du CHSCT de Vaucluse sur le PAP 2015/2016 de la DIRCOFI

Les mesures de prévention préconisées en matière de risques psychosociaux par la directrice de la DIRCOFI SUD EST ne répondent pas aux situations d'exposition décrites par les agents et ne reprennent pas les mesures proposées par ceux ci dans les DUERP.

Pour ces motifs, un avis défavorable est prononcé sur le PAP de la DIRCOFI SUD EST.